

Je passe à la voile

C'est décidé, je passe à la voile !...

Après avoir examiné dans notre précédent numéro, les critères relatifs à l'acquisition de votre bateau ainsi que les frais à prévoir, intéressons nous dans ce deuxième article, aux différents types de voiliers, d'un point de vue général. Nous verrons par la suite, et toujours de façon non exhaustive, certains critères techniques à considérer en fonction de l'utilisation que vous envisagez. Par la suite, nous valoriserons ces critères dans une hypothèse d'achat du navire, la location permettant de naviguer successivement sur différents types de voilier.

La voile de plaisance se divise en deux catégories : la voile légère (planches à voile, dériveurs légers, catamarans de sport, quillards de sport) et la voile côtière ou hauturière en bateaux habitables.

La voile légère comprend les embarcations portables ou transportables, destinées à l'initiation, à la promenade ou à la compétition, telles que planches à voile et dériveurs, quillards de sport, catamarans et trimarans de sport. Sauf particularité, ils ne sont généralement pas dotés de moteur.

Les voiliers habitables comprennent les monocoques, les catamarans et trimarans. Ils ne sont, à quelques exceptions près, pas transportables sans avoir recours à des moyens spéciaux. Ils comportent un moteur auxiliaire plus ou moins puissant, qui leur permet de se déplacer lorsque le vent fait défaut, ainsi que pour les manœuvres dans les installations portuaires.

Rappelons au passage que, bizarrement, il n'est pas exigé de permis pour les navires de plaisance à voile, même équipés d'un moteur auxiliaire. Seule la navigation dans le cadre d'un usage professionnel requiert des qualifications validées par des diplômes et titres officiels.

Passons rapidement en revue les différents types d'embarcations légères, pour nous attarder un peu plus longuement par la suite, sur les différents types de voiliers habitables, qui feront plus l'objet de l'énumération des critères techniques de choix.

La voile légère

La **planche à voile** que nous citerons pour mémoire en tant qu'embarcation qui se conduit en station debout, en tenant la voilure reliée à la planche flottante par un pied de mât articulé.

Le **dériveur solo** qui est équipé d'une grand-voile, destiné à être manœuvré par une seule personne. C'est le bateau d'initiation à la voile pour les enfants notamment (photo. 1).



Le **dériveur en double** qui, équipé d'une grand-voile et d'un foc, est destiné à accueillir un barreur et un équipier. Ce bateau permet de se perfectionner dans la découverte de la voile (photo. 2).



Le dériveur collectif, voilier léger plus spacieux, est destiné à l'initiation collective ou à la promenade familiale, pour 4 personnes voire plus. Il est également très prisé dans les écoles de voile (photos 4 et 4 bis).

Le **quillard de sport** est un petit voilier sportif équipé d'une quille mais non habitable.

Le catamaran de sport est un voilier dériveur à deux coques parallèles et à structure démontable. Sa longueur varie entre 3 et 6 mètres environ (10 à 20 pieds).

Le **trimaran de sport** comporte une coque centrale et deux flotteurs latéraux, également à structure démontable.



Les **dériveurs multicoques** qui comprennent les catamarans et trimarans ont leurs coques reliées par un pont composé de panneaux de fibre de verre ou de filets tendus, ce qui permet d'accueillir à bord un nombre de personnes pouvant aller jusqu'à 6. Leur longueur va de 5 à 8m (15 à 26 pieds). Ce sont des bateaux rapides, se déplaçant sur l'eau en douceur avec une grande stabilité. Les sensations procurées sont très agréables pour qui sait composer avec le vent. Certains modèles font l'objet de courses populaires (photo 3).



Les voiliers habitables



Ils sont conçus pour que les occupants puissent vivre à bord plus ou moins confortablement. L'habitabilité et le confort sont fournis par une ou plusieurs cabines, un carré, un coin cuisine, l'eau courante et l'électricité. Ils sont construits au moyen de matériaux divers, dotés de différents gréements, et un moteur diesel inboard mais quelquefois hors-bord, prend la relève lorsque le vent tombe. La place à bord, ainsi que les équipements de confort et de sécurité, sont fonction des types de navigation et du temps passé au large. La longueur de ces voiliers côtiers ou hauturiers est comprise entre 7 et 24 m (22 à 70 pieds), et ils sont conçus, pour les plus grands, pour accueillir jusqu'à 14 passagers.

On distingue parmi ces bateaux de croisière, des prototypes qui sont des exemplaires uniques du modèle, et des monotypes qui sont des voiliers de série construits d'après le même plan par le même chantier naval. Parmi ceux-ci :

Les « **pêche-promenade** » à programme mixte, balade et pêche, le plus souvent monocoques, équipés d'un cockpit dégagé.



Les **monocoques habitables** composés, comme l'indique leur catégorie, d'une seule coque lestée par une quille ou une dérive, et destinés à la promenade côtière itinérante ou à la croisière hauturière (photos 5 et 6).



Les « **fifties** », voiliers mixtes le plus souvent monocoques, dotés d'une timonerie intérieure dans un cockpit abrité, et d'un moteur assez puissant avec une importante autonomie. Ils sont moins fins mais bénéficient en revanche d'une bonne habitabilité et d'un confort appréciable (photo 7).



Les « **tradition** » ou « vieux gréements », voiliers traditionnels généralement très beaux, restaurés ou construits à l'identique d'après le plan d'origine (photo 8).

Les « **modernes** », ou voiliers de course de différentes tailles, présentent généralement une coque profilée et un poste de pilotage à aire ouverte. Ils ne sont pas conçus pour être confortables, et certains ne disposent d'aucun espace habitable, car ils doivent être aussi légers que possible, afin de pouvoir être performants en vitesse. Les régates organisées pour ces types de bateaux, constituent un spectacle extraordinaire de voiles multicolores (photo 9).



Les **trimarans** mais surtout les **catamarans** à voile, sont les champions dans la manœuvrabilité, la stabilité, la rapidité, l'habitabilité et le confort. Ils sont très populaires pour la location et les croisières nolisées (photos 10-11).



Après avoir passé en revue les différents types de voiliers existant sur le marché, il convient de s'interroger sur la longueur à adopter pour le bateau de vos rêves. Elle est bien sûr fonction du type de programme envisagé, mais dépend également du budget disponible. Il est coutume de dire que le prix de revient d'un bateau est à peu près proportionnel au cube de sa longueur. Un voilier de 15 mètres coûte par conséquent trois fois plus qu'un voilier de 10 mètres. Le raisonnement est le même en ce qui concerne le poste d'amarrage, sans parler des difficultés liées au manque de place sur le littoral français. Mais en dehors du coût, d'autres critères sont à prendre en considération, comme la manœuvrabilité, le nombre minimum de personnes pour assurer correctement la conduite du bateau, l'entretien, etc... Pour résumer, et concernant la grandeur du bateau à choisir, reprenons une citation du célèbre chanteur-navigateur Antoine qui dit : « Si votre bateau est bien choisi, vous pourrez le manier et l'entretenir seul, y habiter confortablement à deux, y coucher à quatre, y manger à huit, et y boire à seize ».

Après ces considérations d'ordre général, nous aborderons dans un prochain article les critères plus techniques à étudier pour choisir un voilier.

Prochain article : Le choix du matériau de construction.

*Christian Barinque
Amicale Santa Lucia - Section voile*